



HAL
open science

Considérations sur les langues minoritaires du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Considérations sur les langues minoritaires du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne. Revue d'études d'oc, La France latine, 2006, 143, pp.51 à 96. hal-00357678

HAL Id: hal-00357678

<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00357678v1>

Submitted on 31 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Francis Manzano
Centre d'Etudes Linguistiques (EA 1663) - Lyon
Credilif - Rennes

CONSIDÉRATIONS SUR LES LANGUES MINORITAIRES DU GOLFE DU LION ET DE LA FRANCE MEDITERRANÉENNE

Langues d'origine et vernaculaires dans le cadre d'une prospective du système général¹

Dans un volet précédent ont été rappelés certains cadres généraux de la formation du paysage sociolinguistique du Golfe du Lion².

Nous allons à présent revenir plus en détail sur la caractérisation sociolinguistique de cet ensemble, en bonne partie à travers ses langues d'origine mais en replaçant celles-ci au sein d'une matrice d'ensemble qui peut nous donner quelques idées des évolutions globales possibles dans un avenir plus ou moins proche. La réflexion nous amènera à considérer les langues d'origine « en présence » et leurs typologies respectives (notamment langue d'oc, catalan). Il sera notamment intéressant d'observer que ces langues du terrain font l'objet d'un remplacement apparemment massif par le français, et d'une adjonction de communautés basilectales exogènes, sans que les mécanismes de reproduction ainsi que de défense des langues d'origine n'évoluent vraiment.

En un mot, cette contribution souhaite défendre l'idée que les langues en contact, les communautés, les groupes qui les produisent, sont les segments d'un ensemble qui mérite la qualification de paysage sociolinguistique, ce qui implique aussi que chaque segment doit être envisagé dans son rapport à l'ensemble des autres segments constitutifs. Ce qui est valable notamment pour les langues traditionnelles du Golfe du Lion et de la Méditerranée française.

1) Les langues, leur typologie et leur environnement sociolinguistique : pourquoi préférer l'étude des langues d'origine aux langues « nouvelles » ?

Les langues d'origine et leur niche écologique

Il est assez conventionnel d'estimer que quatre ou cinq langues sont en présence dans cette partie de la Méditerranée, peut-être plus. Cette relative « incertitude » peut surprendre, mais c'est probablement la seule qui vaille si l'on considère bien attentivement deux séries de problèmes.

Première série : qu'est-ce qu'une langue, où s'arrête-t-elle ? comment la définit-on ? son intégrité, son homogénéité s'imposent-elles ou faut-il les prouver ? etc. Une langue d'oc ? un occitan ? un catalan ? et pourquoi un catalan et une langue d'oc séparés ? Combien de langues d'origine peut-on recenser entre Espagne et Italie ? Une, deux, trois, davantage ?

¹Article paru dans *La France Latine*, n°143, 2006.

² *La France Latine*. Nouvelle série, n°141 (2005).

Deuxième série : que signifie « en présence » ? L'expression, recevable dans le principe, se dilue à l'épreuve des faits. S'il peut être encore à l'ordre du jour de dire ou d'écrire que le catalan et le français sont en présence dans les Pyrénées-Orientales, le provençal et le français dans les Bouches-du-Rhône etc., on est bien obligé d'admettre en même temps que ces paires de contacts, de « présence », se déséquilibrent de plus en plus. Il serait donc plus juste désormais de dire ou d'écrire que ces langues *peuvent* se trouver en contact. En effet la part réelle des langues d'origine du Golfe du Lion dans les échanges au sein du marché linguistique régional semble en chute libre. Il s'agit là d'une réduction continue, fondée notamment sur la disparition en cours des dernières générations occitanophones ou catalanophones sans remplacement compensatoire. A ce sujet d'ailleurs, l'arrivée de néo-parlants dans ces langues (issus des efforts du militantisme et des retombées de différentes politiques scolaires) ne semble pas en mesure de freiner le mouvement d'usure numérique³, le plus grave étant sans doute que cette bipartition entre langues d'origine fondamentalement paysannes et productions normatives, parmi d'autres incidences, induit l'infériorisation des patois (catalans, d'oc, liguriens etc.) en les plaçant dans une situation d'insécurité qui au bout du compte précipite vraisemblablement le mouvement de recul⁴. Il faut bien admettre qu'en plus d'un endroit ces langues d'origine ont d'ailleurs disparu de fait du terrain, le plus grave étant qu'elles sont désormais en passe de disparaître là-même où on les présume être encore (assez bien et souvent) parlées (Manzano, 2004-a).

Faut-il y voir un paradoxe, mais ce sont de telles langues (de moins en moins parlées) qui intéressent de plus en plus. A ce propos, quelques remarques doivent être faites :

1) Ces langues que nous disons « d'origine » sont effectivement perçues comme des langues de l'identité originelle et authentique du secteur considéré ; ce sont les langues qui étaient là dès le « début », même si le début, par définition, est sans cesse repoussé et qu'il amène à comprendre qu'un début n'est probablement que la fin d'un processus antérieur de mixage complexe (théorie dite des strats⁵). A ce genre de réserve près le catalan, la langue d'oc, le ligurien⁶ etc. peuvent être considérés comme « les » langues d'origine du Golfe du Lion si l'on admet en même temps que la famille romane est bien la famille autochtone du Golfe du Lion une bonne quinzaine de siècles en amont. Mais ne peuvent être réputées langues d'origine : le français, l'arabe et le berbère, le caló, ainsi que les langues germaniques pour peu qu'elles puissent s'implanter, toutes langues dont nous reparlons un peu plus bas.

2) Il n'est donc pas anormal qu'on accorde à ces langues d'origine un intérêt inversement proportionnel à leur présence sur le terrain. C'est un intérêt qui repose sur un terreau d'approche écologique (la langue visée est alors la langue dont on dit qu'elle convenait de manière optimale au terrain et aux sociétés locales) mais aussi sur une forme d'ontologie permanente où l'on est obsédé par l'origine, la filiation, les « racines ». L'homme est ainsi fait, individuellement et collectivement, qu'il passe une bonne partie de son existence à se

³ A l'évidence, et bien que nous n'ayons pas de statistiques sur ce point, il entre moins de locuteurs d'une forme de langue régionale qu'il n'en sort. Le solde est donc constamment négatif.

⁴ On peut dire pour faire simple qu'après avoir été longtemps (souvent plusieurs siècles) l'objet de minoration par des langues venues d'ailleurs (français, espagnol, italien), les langues d'origine du Golfe du Lion ont été victimes d'une seconde vague de minoration par les langues régionales normées et centralisées sécrétés depuis la fin du XIX^e siècle.

⁵ Ainsi la langue d'oc ou le catalan (comme les autres langues romanes d'ailleurs) résultent de transformations, de décrochages progressifs des latins vulgaires de la zone au contact notamment de langues antérieures éliminées, récupérées et filtrées (gaulois, ligure, ibère etc.).

⁶ Pour ce groupe que nous ne faisons qu'évoquer, voir récemment J.-Ph. Dalbera, « Les îlots liguriens de France » (Cerquiglini, 2003) et F. Toso, « Il dialetti *figun* della Provenza » (La France Latine, n° 141).

demander d'où il vient, à passer au peigne fin ses origines voire à les inventer ou les réinventer si besoin.

3) Il s'en suit mécaniquement un sentiment global de frustration et de culpabilité qui s'accroît à mesure que régresse la langue d'origine sur le terrain. De cela la langue d'oc et le catalan sont des vitrines exemplaires, le Félibrige pouvant se définir principalement comme un mouvement de (re)mise en littérature de la langue d'oc, l'occitanisme déportant ensuite ce premier modèle vers une vision dualiste et polémique systématisée (*le vrai vs. le faux, l'autochtone vs. l'importé, le dominé vs. le colonisateur*), le catalanisme s'élaborant enfin sur un même fonds d'approches polémiques binaires, mais avec à l'évidence un souci de concrétisation massive d'autant plus accompli que le tissu langagier objet de sollicitude était moins entamé et déstructuré qu'il ne l'était dans les régions françaises d'oc et catalanes. Mais dans les trois mouvements il est facile de voir que la dynamique est principalement (pour ne pas dire exclusivement) portée par des clans intellectuels qui mettent toujours en scène une forme de frustration identitaire et originelle collective pour le traitement de laquelle ils ont une série de remèdes à disposition.

Langues d'origine et autres vernaculaires

J'ai systématiquement (et volontairement) utilisé jusqu'à présent le terme *langue d'origine*, pour l'appliquer à ce que la tradition linguistique et sociolinguistique dénomme plus souvent *vernaculaire* (du latin VERNACULUM « indigène »⁷). Ce terme ne prêtait guère à confusion jusqu'au milieu du XX^e siècle : les vernaculaires étaient bien en même temps des langues directement issues du terrain, uniquement utilisées à cet endroit (au moins sous leur forme de patois) et plutôt dans un cadre domestique et grégaire. Il y avait en effet à ce moment-là un principe binaire d'opposition entre la langue nationale ou koinè (le français notamment) et les langues locales ou régionales indigènes et domestiques telles que la langue d'oc ou le catalan. En particulier tant que ces langues étaient encore parlées assez couramment sur leur terrain naturel de développement, il n'existait donc, en chaque point du Golfe du Lion qu'un vernaculaire⁸, langue vraiment rurale et légitime, face à la langue de diffusion principale qu'était le français.

D'autres vernaculaires

L'ensemble du paysage sociolinguistique a considérablement évolué depuis et ce schéma n'est guère valide désormais. Des (sous)communautés sociolinguistiques se sont implantées ou sont devenues plus visibles, et de nouvelles formes de vernaculaires sont apparues au point qu'il est impossible de faire à présent l'impasse :

A) D'une part sur l'émergence et le développement continu de différents français locaux cette fois bien vernaculaires. Sur le fond, ces « régiolèctes » (ou émergences dialectales du français) sont mécaniquement issus de l'effilochement des langues d'origine⁹. Ils les remplacent et les continuent aussi par des mécanismes de transfert dont notamment la récupération des matériaux lexicaux des langues en disparition. Ce trait majeur donne aux

⁷ En réalité, le latin VERNACULUS s'appliqua tout d'abord aux « esclaves nés dans la maison », pour les distinguer des étrangers « purs ».

⁸ A l'exception probablement des grands ensembles urbains où, sans être à proprement parler absentes les parures dialectales étaient déjà profondément marginalisées et infériorisées, préfigurant ce qui s'est aujourd'hui déplacé vers les campagnes du Golfe du Lion.

⁹ Mais il faut ouvrir ce raisonnement également. On comprendra alors que depuis au moins trois à quatre décennies le français régional du Golfe du Lion est également fondé sur l'apport d'autres communautés ethnolinguistiques de la région (celles du type B). Les configurations générales de ce français sont donc en train de se déplacer sous nos yeux.

français régionaux et locaux les garanties nécessaires d'enracinement et de perpétuation du « pays », même quand la langue d'origine a disparu (Manzano, 2006).

B) D'autre part sur l'installation de communautés non romanes issues de la colonisation puis de la décolonisation de l'Afrique du Nord (arabe, berbère), ainsi que l'affirmation (et la fixation) de communautés gitanes plurilingues (Languedoc-Roussillon notamment).

Le point commun entre ces nouveaux groupes et les anciens est qu'ils correspondent les uns et les autres à des segments de la population principalement localisés dans les couches populaires (voire très populaires) du Golfe du Lion¹⁰. Sous réserve de creuser davantage la question dans l'avenir il apparaît que la principale différence entre A et B est que le premier type est appelé mécaniquement et sociologiquement à se développer toujours plus, tandis que le deuxième semble être pour l'instant relativement stable encore, mais promis à dissolution progressive dans le précédent, ce qui ne fera qu'accroître la masse du type A. Telle est en effet la logique de l'intégration de groupes ethnolinguistiques au départ exogènes qui entrent dans la communauté sociale et linguistique française, cette intégration se faisant linguistiquement par le français.

Des communautés maghrébines aux communautés gitanes

Comme l'observe de manière générale une spécialiste des arabes régionaux du Maghreb (Caubet, 2003) les pratiques domestiques de l'arabe sont encore relativement mal connues en France. Mais on peut toutefois avancer quelques hypothèses concernant notre sujet. Par exemple, dans la mesure où l'alternance de langues (français/arabe) est un phénomène fréquent et très pertinent au Maghreb on peut penser que le phénomène joue un rôle notable dans les pratiques de groupes, notamment quand les plus anciens doivent faire passer des ponts en direction des plus jeunes, scolarisés en français. Une remarque pourtant, ces alternances ont-elles tendance à s'inverser : si au Maghreb la langue matrice est souvent l'arabe, avec incrustation de français, ce serait plutôt l'inverse en France et dans les familles, confirmation probable qu'une francisation de ces groupes est bien en cours¹¹.

*

Des enquêtes très récentes de l'INSEE révèlent que le tiers environ de la population immigrée du Languedoc-Roussillon est originaire du Maghreb, avec forte prédominance de Marocains. Comme la Provence voisine présente différents points communs et surtout une proportion plus forte encore et plus ancienne d'immigration (maghrébine notamment), il est intéressant de réfléchir un instant sur les mécanismes en jeu. Comme l'observe l'auteur de l'analyse à propos du Languedoc-Roussillon (Borrel, 2006), c'est une population fortement touchée par le chômage, notamment parce que le taux de chômage en Languedoc-Roussillon est l'un des plus élevés de France. A cela s'ajoute une population féminine très peu inscrite dans le tissu public :

Souvent arrivées dans le cadre d'un regroupement familial, 68 % d'entre elles sont inactives (mères au foyer). Elles se distinguent par un niveau d'études

¹⁰ Les uns et les autres sont donc bien des vernaculaires qui se transmettent en dehors des circuits institutionnels et scolaires.

¹¹ Pour l'instant relativement peu publiés et diffusés, des travaux sur cette matière nous apprennent et apprendront beaucoup de choses dans les années qui viennent. Bien que ne portant pas directement sur le Golfe du Lion, je me permets de renvoyer à [Melliani, 2000] qui raisonne de manière éclairante sur *l'hybridation des langues*, les principes identitaires de *l'alternance* et de *l'encastrement morphosyntaxique*. Voir aussi [Melliani, 2001].

relativement modeste : 28 % ont quitté le système scolaire en fin d'école primaire ou son équivalent dans leur pays d'origine.

Quand on combine ces informations et qu'on s'efforce de les replacer dans un raisonnement sociolinguistique global, on comprend que pour localisé qu'il soit, l'arabe dialectal (ou d'ailleurs les formes d'arabes populaires trans-dialectaux qui ne manquent pas d'apparaître¹²) est conduit à se perpétuer au moins pendant quelques dizaines d'années comme langue de la famille et du quartier, comme langue identitaire d'une population massivement musulmane et fortement repliée. C'est de cette manière qu'il peut constituer un basilecte toutefois entamé par le français dans la mesure où une partie de la communauté (de plus en plus jeune et diplômée) tend à s'intégrer par le biais du français (régional ou réputé « standard »).

On ne manquera pas de souligner à cet endroit qu'il existe sans doute des points communs entre ce type de vernaculaire et les vernaculaires d'origine du Golfe du Lion. Mais aussi des divergences géolinguistiques. On doit par exemple remarquer que l'un et l'autre sont à peu près totalement absents de l'espace vraiment public, fortement menacés, et sont condamnés (comme beaucoup de langues en régression) à une gamme de lieux relativement bien connue : famille, quartier, café, marché etc., qu'ils n'ont quasiment aucune chance de quitter. Mais bien sûr l'arabe est un vernaculaire urbain tandis que l'occitan est désormais, à l'opposé, un vernaculaire purement rural, en dépit probablement des formes urbaines de reprises de type identitaire telles que celles que Médéric Gasquet-Cyrus présente à Marseille (Gasquet-Cyrus, 2001).

De toute façon, ces communautés d'origine maghrébine sont importantes dans notre région d'observation¹³ et l'on peut constater que les pratiques de ces langues sont bien réelles et repérables, mais principalement à travers une structuration urbaine par quartiers, sans avoir semble-t-il encore été prises en charge par la linguistique. Contrairement à ce que l'on peut lire dans les classifications sociolinguistiques les plus courantes, ce sont des pratiques fortement territorialisées, peu itinérantes à travers l'espace urbain (où cette fois le français est à peu de choses près le seul requis et réalisé)¹⁴.

Pour les communautés gitanes (qui dans certains territoires urbains voisinent directement avec les communautés maghrébines¹⁵), cette territorialité des vernaculaires est également vérifiée.

¹² Le fait que ces communautés comportent une majorité de Marocains et d'Algériens ainsi que quelques Tunisiens amène fonctionnellement la production d'un arabe dialectal en quelque sorte « moyen », « artificiel mais efficace pour la communication » (Caubet, 2003), au moins dans les contacts inter-personnels hors famille et à l'intérieur du quartier.

¹³ D'après Sophie Audric (2006), entre 25 et 30 % des immigrés résidant en Languedoc-Roussillon proviennent du Maghreb.

¹⁴ C'est en réalité la notion de « langue territorialisée » qui ne convient pas parfaitement. Rappelons qu'on distingue habituellement (voir par exemple Cerquiglini, 2003) des langues « régionales » (que nous appelons dans cette contribution « langues d'origine ») et des langues « non territorialisées » (arabe, berbère, romani, turc etc.). Le principe de cette taxinomie, correct en théorie, est que de telles langues n'ont pas l'assise de territoires physiques et originels particuliers (vs. langues d'origine). On peut en effet parler l'arabe à Rennes, Lille et Narbonne, pas l'occitan ou l'alsacien.

Mais derrière ce premier cran de définition, comme nous l'observons ici-même, tout un faisceau de déterminations économiques et culturelles fait paradoxalement de ces communautés ethno-linguistiques (maghrébines et gitanes principalement pour le Golfe du Lion) des communautés hyper-localisées, donc hyper-territorialisées, très compactes (au moment d'ailleurs où les communautés d'origines d'oc sont de plus en plus diluées et en somme déterritorialisées). Ceci permettrait sans doute d'envisager une notion complémentaire de « multi-territorialité ».

¹⁵ Les affrontements inter-communautaires récents à Perpignan, fortement manipulés par les forces politiques régionales et nationales, ont pourtant révélé à l'ensemble du pays de vives tensions intra- et inter-communautaires qui rejoignent bien notre propos. C'est surtout semble-t-il la preuve du peu d'intérêt sincère qu'ont porté les pouvoirs publics mais aussi la recherche française à de tels groupements. C'est probablement une faute d'ensemble qui ne peut qu'assombrir l'avenir de cette région.

Ajoutons toutefois que les communautés en question jouent un rôle important dans une forme « d'ibéro-romanisation » (plus ou moins à la mode) du Languedoc-Roussillon¹⁶. Ce sont aussi des communautés fort peu connues au sujet desquelles représentations et stéréotypes l'emportent probablement sur les considérations objectives. Quelle est par exemple la part réelle, les fonctions de la ou des langue(s) indo-européennes originelles de tels groupes ? Pas ou peu de renseignements là-dessus, le chantier est ouvert.

On soulignera pourtant que ces communautés contribuent certainement au retour du catalan (plutôt méridional, voire métissé) dans le centre-ville de Perpignan alors que le catalan originel se déplace lui-même de plus en plus vers des marges géographiques internes, phénomène plus général dans le Golfe du Lion pour toutes les langues d'origine.

*

Enfin, si l'on est très mal renseigné sur les communautés précédentes, on l'est plus encore sur les pratiques dominées, notamment au sein des communautés maghrébines du Golfe du Lion. Il est ainsi évident qu'une proportion très forte des immigrés originaires du Maroc d'abord, et d'Algérie à un degré moindre, peuvent être berbérophones et diglottes (berbère/arabe), surtout quand on sait que bon nombre de ces migrants viennent indirectement des campagnes et montagnes marocaines. Là-dessus les enquêtes de l'INSEE ne peuvent évidemment pas nous apprendre grand chose, aussi la place réelle de la langue berbère mériterait-elle des études attentives dans un avenir proche¹⁷.

Et d'autres domestiques encore ?

Bien que ces phénomènes soient dans l'ensemble peu étudiés, il y aurait donc désormais deux grandes classes de vernaculaires (au moins) dans le Golfe du Lion, des originels et des non originels. L'espace géographique observé étant par définition un espace de mouvement anthropologique constant¹⁸, on ne peut exclure à terme (mais sans pouvoir préciser davantage) l'apparition de vernaculaires autres que ceux que l'on vient d'évoquer ; cette fois plutôt au sens de domestiques (et non basilectaux comme précédemment), dès lors qu'il procèderont probablement d'une immigration sociologiquement moins populaire que les immigrations antérieures¹⁹. Cette réserve concerne des communautés de plus en plus denses issues de l'Europe du Nord, anglo-saxonne et germanique notamment.

Jusqu'à présent la linguistique ne paraît pas s'être intéressée à ce phénomène il est vrai assez récent et marginal pour l'instant. Si cette immigration apparaît comme une réalité économique, sociologique et « générationnelle » nouvelle²⁰, fondamentalement différente des précédentes immigrations, elle conduit tout de même à une recomposition partielle des organisations anthropologiques régionales qui passe relativement inaperçue dans les zones urbaines mais au contraire se perçoit de plus en plus nettement dans les campagnes, bien souvent d'ailleurs dans les derniers secteurs où les langues d'origine sont encore (partiellement) parlées.

Cette nouvelle forme d'immigration est de mieux en mieux connue et si elle a commencé il y a quelques dizaines d'années, elle est évidente maintenant, notamment vérifiée par les enquêtes de l'INSEE. Cet organisme, dans une de ses publications récentes (Audric, 2006),

¹⁶ Où la tauromachie et les bars à tapas tendent à s'imposer comme de nouvelles caractéristiques régionales, authenticité/légitimité dont on peut toutefois discuter.

¹⁷ L'immigration, par principe mécanique, tend à transporter la situation maghrébine dans les quartiers. Il serait à ce propos très intéressant d'observer les adaptations et évolutions locales du modèle sociolinguistique tripolaire dans un contexte français et prioritairement francophone cette fois (Manzano, 1996).

¹⁸ C'est notamment pour cela que j'ai tenu à souligner cette macro-caractéristique dès le premier volet de cette réflexion.

¹⁹ Espagnole, italienne et maghrébine notamment.

²⁰ L'immigration classique, tant pour les Espagnols, Italiens et Maghrébins amenait majoritairement des hommes en âge de travailler.

titrait à propos du Languedoc-Roussillon : *Origine des immigrés arrivés en Languedoc-Roussillon depuis 1990 : d'abord l'Europe du Nord*. On y relève notamment ceci :

Un groupe cependant se distingue parmi eux : il s'agit de personnes originaires d'un pays de l'Union Européenne à 15 qui représentent les trois-quarts des retraités arrivés de l'étranger entre 1990 et 1999. Il s'agit principalement de ressortissants de pays d'Europe du Nord (Anglais, Belges et Hollandais).

Et ailleurs :

L'origine géographique des flux d'immigration en Languedoc-Roussillon semble donc s'être déplacée, peu à peu, du sud vers le nord.

Ces quelques lignes révèlent ainsi une réorientation perceptible des courants d'immigration dont on parlait depuis plusieurs années, d'autant plus significative qu'ailleurs en France (notamment en région parisienne) les flux d'immigration sont toujours prioritairement fondés sur l'Afrique et l'Asie (Borrel, 2006).

Deux macro-caractéristiques paraissent importantes dans une perspective sociolinguistique d'ensemble, même si elles ne manquent pas de présenter des aspects en apparence contradictoires.

A) Il s'agit d'une part d'une immigration relativement aisée sur le plan socio-économique puisqu'on se réfère à une implantation significative de retraités, mais souligner cela c'est évidemment dire qu'il s'agit d'une population relativement âgée. Ces retraités sont souvent d'anciens estivants qui décident de s'installer à demeure (au moins une partie de l'année) dans ces régions méditerranéennes, notamment le Languedoc, moins en Provence ou en Catalogne. On ne manque pas d'explications pour cette orientation préférentielle. Ce sont, conjugués, des arguments écologiques (le Languedoc est de fait plus « sauvage » que ses voisins et moins aménagé d'un point de vue touristique) et des arguments économiques : on trouve encore avec une relative facilité dans les arrière-pays du Languedoc des maisons ou des hameaux à restaurer, et l'on voit s'illustrer à la lettre le texte savoureux de Charles Mouly (utilisé un peu plus loin) : fuir la ville, trouver « de vièlhs oustals, amagats dins lous bosques », afin de « poudèr anar e venir sans riscar de montar sus artelhs de qualqu'un a cado pas ».

B) Si l'on écarte ce groupe des retraités pour ne considérer que les actifs venus de l'Europe du Nord, un trait particulièrement mis en valeur par différentes études de l'INSEE est d'autre part le niveau de qualification de cette immigration européenne et septentrionale, qui se traduit par un taux d'intégration professionnelle élevé. Dans notre domaine d'approche ceci ne peut se produire que par le biais d'une francisation surtout langagière mais aussi (partiellement) culturelle de cette population relativement jeune.

Que peuvent apporter ces données dans notre optique ? Comment les intégrer à une perception d'ensemble des problématiques d'évolution au sein du Golfe du Lion ?

On manque sans doute de recul face à ce phénomène, mais toutefois une réflexion peut et doit être amorcée.

Il y a peu, dans une étude consacrée au recul du languedocien (Manzano, 2004-a), je me suis référé explicitement à l'évolution des réalités langagières dans le village des Corbières où je réside régulièrement depuis 26 ans. Qu'écrivais-je alors ?

[.] j'ai pu voir distinctement ceux qui parlaient la langue locale²¹ disparaître les uns derrière les autres. Dans les années 1980, le « patois » résonnait bien sous le lavoir ou aux abords du terrain de pétanque. Dans ce secteur se réunissaient de 10 à 15 hommes durant l'après-midi ou après le souper. L'occitan s'y entendait, dans la polyphonie ambiante. Aujourd'hui, la routine amène encore des hommes aux mêmes endroits, mais il ne sont désormais que deux ou trois, cinq grand maximum. Et l'occitan ne s'entend pratiquement plus.

Observation supplémentaire dont je me passerais bien : je suis régulièrement repassé devant l'ancien lavoir depuis, en repensant maintes fois à ce que j'avais écrit à ce moment, non sans tristesse. Plus personne ne vient là, l'occitan est définitivement cloîtré dans cinq ou six maisons (je sais avec précision lesquelles), et il n'en sort probablement qu'à l'occasion d'une battue au sanglier, d'une fête ou d'un repas (de famille, d'anciens etc.). Cela concerne désormais entre 8 et 10 personnes qui ont toutes plus de 75 ans.

Dans le même temps, un phénomène nouveau s'est produit.

Chose qu'on aurait eu peine à imaginer il y a 25 ans, tous les étés on peut entendre parler allemand dans certains secteurs de ce village, et anglais dans d'autres : non seulement l'été mais aussi l'année durant puisque des familles britanniques sont définitivement installées. Pour réduits qu'ils puissent paraître, des micro-réseaux existent donc et ce sont d'abord les variétés les plus véhiculaires des familles linguistiques considérées qui s'y développent. Evidemment les liaisons d'ensemble sont assurées par le français, situation qui a toutes chances de se perpétuer dans l'avenir.

Mais on voit bien en même temps, à travers ce microcosme où 30% des patronymes des familles domiciliées ici sont d'origine germanique ou anglo-saxonne, comment les pratiques globales peuvent changer en finesse, et des langues qu'on n'attendait pas se créer peu à peu des niches écolinguistiques qu'on aurait probablement tort d'écarter d'un revers de la main.

Une chose est certaine. Ces langues venues du nord sont désormais immédiatement audibles (ce que nous avons écrit plus haut pour l'arabe), d'autant qu'il s'agit de systèmes plutôt bien normés et sociolinguistiquement assumés²². Les attitudes de leurs locuteurs sont entièrement différentes de celles que l'on peut observer chez les derniers locuteurs d'occitan. Aucune gêne à les utiliser dans le cadre du micro-réseau pour les nouveaux venus, parce que ces langues sont évidemment paritaires du français. Leur seule limitation sociolinguistique est d'ordre quantitatif et institutionnel, elle vient du fait que de tels micro-réseaux ne fonctionnent plus dès lors qu'on entre dans la relation à la majorité française et à l'espace public.

Voilà pourquoi, d'une certaine manière, ces langues nouvellement arrivées tendent à se comporter comme des vernaculaires d'un nouveau genre. Ce sont bien, au moins pendant une période, des langues propres à des groupes d'origine ethnique nouvelle.

L'espace domestique pouvant se considérer comme le « derrière les portes » (= dimension domestique proprement dite), les langues européennes en question sont les normes

²¹ Langue la plus souvent déjà parlée en alternance avec le français, mais où les segments en langue locale pouvaient être relativement longs et homogènes (note de 2006).

²² Comme le français, l'allemand, le néerlandais (le flamand éventuellement) ou l'anglais sont des langues « nationales » avec toutes les propriétés de centralité qui en découlent. Il y a toutefois une place pour les variations régionales de ces langues, mais cette variation tend à être neutralisée par le fait que les familles installées en Languedoc-Roussillon ont souvent des origines régionales différentes au sein des pays considérés, ce qui favorise plus encore la centralisation linguistique (aptitude à la centralisation qui porte ensuite naturellement vers le français). Enfin, l'attitude par rapport à de telles langues est entièrement différente de celle que les locuteurs de l'arabe dialectal, du berbère ou de la langue d'oc entretiennent par rapport à la leur. Les locuteurs de ces langues du nord ne donnent en aucune manière l'impression d'une utilisation problématique des langues en question. C'est évidemment là une ligne de faille radicale entre ces différents domestiques.

intrinsèques de ce noyau²³. Mais tout espace domestique comporte un cercle extérieur qu'on pourrait appeler le « devant la porte ». Ici deux solutions sont en gros observables :

-l'impossibilité de communication (une partie des familles ne sait pas s'exprimer en français²⁴)

-le passage au français, soit que le niveau d'instruction permette de dominer le français à des degrés divers (avant même l'installation souvent) soit qu'on l'acquière par la suite, et là les formules sont assez nombreuses (cours de mise à niveau, apprentissage par contact etc.).

Peut-on conclure ? Certainement pas. Ces pistes paraissent parfaitement ouvertes, peu défrichées et pour cela passionnantes.

*

Toujours dans les Corbières, un regard rétrospectif permet de constater qu'une immigration constante est précédemment venue d'Espagne, qu'il se soit agi de vagues d'immigration économiques (attraction de la viticulture notamment) soit de vagues politiques (la « guerre civile » d'Espagne). Mais au bout du compte l'intégration de ces communautés allogènes est à peu près complète, qui s'est faite en partie par la langue et la culture occitanes (tant que la langue locale a été vigoureuse) et de plus en plus dans le cadre de la sphère eu-française. Une intégration qui s'est traduite aussi par l'adoption massive de la nationalité française. Le phénomène se retrouve bien de nos jours et sur un plan national. Voici à ce sujet une partie des remarques du rapport récent consacré à l'immigration déjà utilisé (Borrel, 2006). À propos de l'adoption de la nationalité française on peut en effet lire ceci :

L'acquisition de la nationalité française varie sensiblement selon le pays de naissance. Parmi les quinze pays d'origine des immigrés les plus représentés, le taux d'acquisition est supérieur à 50 % pour l'Italie, l'Espagne et la Pologne qui sont trois pays d'immigration ancienne et atteint 78 % pour le Vietnam. À l'opposé, se trouvent la Chine (18 %) et le Mali (21 %) d'où sont arrivés récemment des immigrés et un pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni (12 %).

Ce texte confirme évidemment nos remarques précédentes, bien qu'il concerne bien sûr l'ensemble du pays, ou plus justement parce qu'il concerne l'ensemble du pays. Il n'est pas question de juger, mais seulement de voir à ce propos que l'immigration anglaise s'accompagne d'une conservation statistiquement significative de la nationalité d'origine. Comme d'autre part cette immigration est également hautement significative dans la région considérée, il y a donc de bonnes chances qu'elle fonde en ce moment même (et depuis quelques décennies sans doute) des micro-réseaux suffisamment importants pour qu'on puisse s'attacher à étudier au plus tôt cette question des langues domestiques à présent utilisées dans le Golfe du Lion.

Les langues « nationales » et l'immigration

Ce mouvement de « descente » de l'Europe du Nord sur le Golfe du Lion n'est pas une totale nouveauté. On sait que la Provence et la Côte d'Azur ont été pilotes dans ce domaine. Il est vraisemblable qu'un redéploiement de l'immigration dans les zones méditerranéennes est en

²³ Une partie des nouvelles familles du Golfe du Lion peut toutefois comporter un parent d'origine française (couples mixtes), que le parent en question soit national d'une autre région française ou originaire de cette province, voire de ce village. Évidemment, dans ce genre de cas, les distributions de pratiques sont encore différentes.

²⁴ Ce qui en principe est provisoire, mais ce qui peut aussi se perpétuer longtemps, surtout quand le micro-réseau de la langue en question est bien en place localement. Le cas s'observe.

cours, qui favorise notamment le Languedoc-Roussillon²⁵. Dans l'analyse nationale de l'INSEE (Borrel, 2006), je prends encore cet extrait qui résume l'essentiel de la situation :

Trois régions métropolitaines rassemblent près de 60 % des immigrés en 2004-2005. Près de quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France où un habitant sur six est immigré. Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur suivent loin derrière (11 % et 9 %). La part des immigrés est supérieure à la moyenne nationale en Alsace, en Corse, Midi-Pyrénées, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (entre 9 % et 10 % dans chacune de ces régions).

Pour nous, il est important de comprendre qu'un tel système anthropologique fait pour l'instant la part belle à la langue de la « réunion » qu'est le français. Par principe les sous-systèmes communautaires sont fragiles face à une langue d'autant plus puissante qu'elle dispose d'une longue tradition de normativisation et d'expansion et qu'elle s'appuie automatiquement sur un réseau sociopolitique d'envergure. Les langues domestiques, qu'elles soient « d'origine », allogènes maghrébines ou allogènes européennes sont ainsi promises (à plus ou moins long terme) à régression. Certes, ces différents groupes pourront assez longtemps conserver des caractéristiques identitaires, tout en perdant la langue. On peut appeler cela la base arrière de l'ethnie : on garde une partie des coutumes alimentaires, vestimentaires, la religion, les relations sociales, l'humour etc. mais on perd graduellement la langue car les conditions de reproduction langagière ne sont plus réunies.

Ceci pour le principe général. Mais on ne doit pas tenir le principe général pour quelque chose de définitif. Et c'est pour cette raison que j'ai tenu à ces développements relativement longs sur l'immigration dans le Golfe du Lion. Le lecteur qui m'aura suivi avec patience se sera sans doute posé une série de questions sur les configurations sociolinguistiques possibles du Golfe du Lion dans l'avenir. Par exemple celle-ci, qui apparaissait en filigrane de mes propos, dans une période où beaucoup sont terrorisés par l'omniprésence de l'anglais. Si les mouvements en cours se maintiennent, voire s'accroissent, ne peut-on raisonnablement imaginer une implantation de cette langue au-delà de ses micro-réseaux domestiques actuels ? Il est certain que tant que l'on parlera français avec ces groupements et que l'offre générale du système sera exclusivement française (institutions, affichages, place publique), le calibrage sociolinguistique habituel aura toute chance de se produire. Il est certain également qu'une immigration anglaise de bon niveau culturel garantit qu'une part importante de ces immigrés s'intéresse directement au français (voire même aux langues d'origine, ce qui est souvent vérifié), certains même mettant un point d'honneur à éviter de se réfugier dans leur langue natale.

Mais une évolution sociologique de cette immigration européenne ne saurait être exclue. Que pourrait-il se passer si des contingents moins élevés culturellement et davantage monolingues remplaçaient les précédents ? Comme on sait que par ailleurs l'anglais est, dans le Golfe du Lion comme ailleurs, conçu comme la langue internationale (pas l'espagnol, pas l'italien, pas le catalan, encore moins la langue d'oc ou l'arabe) et que l'immense majorité des jeunes gens étudie cette langue-là, une « jonction » entre ces deux potentialités n'est-elle pas envisageable ? Faut-il donc d'office exclure une apparition de l'anglais dans l'espace public ?

*

Tout cela relève de la prospective et non des faits avérés. Si l'on revient aux faits, trois langues « nationales » véhiculaires et de grande expansion se partagent le Golfe du Lion, suivant la définition géographique plus ou moins extensive que l'on donnera de cet ensemble :

²⁵ Mais aussi, comme on le voit, les régions intercalées ou périméditerranéennes (industrialisées) du Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes.

français au centre, maître incontestable de la pyramide sociolinguistique des Alpes Maritimes aux Pyrénées-Orientales, castillan (ou espagnol²⁶) au sud-ouest, italien à l'est.

Le cas emblématique du territoire espagnol où le catalan s'est fait une place de choix durant les trente dernières années, nous amène à remarquer que les choix de politique linguistique peuvent avoir une incidence profonde sur l'ensemble du paysage linguistique.

Il n'est pas douteux que la Constitution et les lois successives dites « d'autonomie » en Espagne (depuis 1978) ont singulièrement changé la donne dans ce pays, singulièrement dans les zones catalanes où ne cesse de progresser la visibilité de la langue régionale, une langue qui d'ailleurs semble de plus en plus se poser comme langue nationale. Rappelons succinctement que fut adopté un *Statut d'autonomie de la Catalogne* en 1979, régulièrement retravaillé en faveur du catalan, notamment par le biais de la *Loi sur la normalisation linguistique en Catalogne* (1983), phénomène qui secoue régulièrement les structures politiques de l'Etat espagnol. Le catalan est assurément devenu co-officiel dans les provinces de Catalogne depuis plus de 20 ans, et l'on utilise à ce propos l'expression de « langue propre » (de la région)²⁷. A regarder de près ce qui se passe, il serait plus juste de dire que c'est le castillan qui est devenu co-officiel, un intense militantisme régional tendant à faire du catalan la première langue officielle (et « nationale », voir ci-après) de la province, conflits et négociations très tendus se cristallisant autour de cette primauté affichée du catalan. L'un des derniers développements de ce conflit de réaffirmation est récent, c'est celui de la préparation et du vote d'un nouveau statut d'autonomie en 2005. Celui-ci se référait notamment dans son article 1 à une « nation catalane », ce qui engendra une tempête politique, le texte initial étant jugé anticonstitutionnel et finalement remplacé (puis voté en 2006) par celui-ci :

Catalunya, com a nacionalitat, exerceix el seu autogovern constituïda en comunitat autònoma d'acord amb la Constitució i amb aquest Estatut, que és la seva norma institucional.

Cette politique, assurément, a eu des résultats profonds. Appliquée à une région où dans l'ensemble la langue régionale était encore bien pratiquée (certainement plus par exemple que du côté français) elle a conduit à des résultats parfaitement visibles. Non seulement dans les grandes villes comme Barcelone mais aussi dans de plus petites comme Gérone (Girona) ou Figueras (Figueres) aux abords directs du Golfe du Lion, le catalan est véritablement langue d'adresse dans différentes administrations et au sein des circuits commerciaux notamment. La scolarisation qui s'est faite dans un premier temps dans une forme de parité avec le castillan, est semble-t-il, de plus en plus majoritairement catalane ; elle produira certainement d'autres effets par la suite. Les médias, la presse écrite enfin traduisent de manière claire cette reprise de terrain.

Comme on le verra prochainement des critiques, des relativisations de cet état de fait sont possibles.

En dépit de telles réserves, il était nécessaire de repasser par le Nord de l'Espagne en vue de mieux comprendre ce qui se passe côté français dans le Golfe du Lion, tant pour le catalan que pour la langue d'oc ou occitan. Assurément le passage de la frontière des deux pays donne en 2006 l'impression d'un changement radical d'univers sociolinguistiques.

²⁶ Dans la tradition française l'espagnol ou castillan est la langue de l'Etat espagnol. C'est un usage ancien et on enseigne bien l'espagnol en France. Toutefois, cet usage français devient de plus en plus délicat avec ce qui se passe en Espagne depuis la Constitution de 1978. En effet, depuis cette date des langues comme le catalan ou le galicien sont qualifiées de « langues espagnoles » (voir ci-après).

²⁷ La Généralité de Catalogne où s'applique ces textes comporte 4 provinces : Girona, Lleida, Barcelona, Tarragona.

En territoire français en effet, quelle que soit la manière d'enquêter, de sonder, ou d'écouter parler tout simplement, il est imparable d'observer que l'immense majorité des actes de parole sont produits désormais en français. Cela semble être également le cas pour l'italien dans les confins orientaux du Golfe du Lion où cette langue, en dépit ou à cause de son étroite connivence au terrain dialectal, est profondément diffusée dans le tissu régional. Rappelons toutefois que la République italienne connaît aussi un régime partiel d'autonomies pour cinq régions périphériques²⁸. Mais dans l'état actuel de ses fonctionnements, cette autonomie n'a pas l'ampleur et les effets des autonomies espagnoles, notamment celle de la Catalogne. On peut ajouter que la protection des langues minoritaires dans ce pays, tout en étant affirmée par différents textes, n'est visiblement pas assurée, pas appuyée sur de réelles actions en faveur de ces variétés, ce qui rapproche bien sûr du système français. L'article 6 de la Constitution de 1947 à lui seul résume bien l'esprit du marché des langues italien :

La République protège par des mesures convenables les minorités linguistiques²⁹.

La seule vraie différence à l'est du Golfe du Lion (par rapport au territoire français) est donc, toutes proportions gardées, une moins grande rupture typologique entre la langue de diffusion qu'est l'italien et le cortège des langues locales dominées statutairement par ce dernier. Dans ce climat de dialectalisme endémique très caractéristique de la péninsule, les ruptures, les tensions ne sont jamais aussi importantes qu'elles le sont dans la zone française. La difficulté de coexistence entre langues d'origine du Golfe du Lion et français, la difficulté corollaire à assumer l'existence d'un français régional (à base de langue d'oc ou de catalan) en sont certainement les illustrations les plus frappantes.

2) Eléments de typologie et de sociolinguistique des langues régionales (langue d'oc, catalan)

Il est conventionnel de situer ici deux langues régionales très proches en typologie mais de statuts sociolinguistiques de plus en plus divergents : catalan³⁰ et langue d'oc (ou occitan)³¹. Ce n'est probablement sur le fond qu'affaire de points de vue. Mais les points de vue, on l'aura compris de manière indiscutable pour l'Espagne, font aussi la langue et l'on a déjà procédé dans le volet précédent à un premier balisage des visions de la langue d'oc. En outre, différentes séparations semblent se poursuivre sous nos yeux³² et l'on peut donc à volonté minimiser ou exacerber la proximité typologique et géodiachronique de ces langues. C'est un des problèmes majeurs et constants du Golfe du Lion.

Le débat est ancien, qui oppose notamment partisans du regroupement taxinomique de l'occitan et du catalan, et partisans de leur séparation en langues, sans compter deux débats supplémentaires ouverts au cours du XX^e siècle, l'un portant sur le fractionnement du domaine d'oc (et la légitimité des variétés reconstruites), l'autre sur le fractionnement du domaine catalan.

*

L'analyse qu'on peut faire des langues d'origine dominées dans le Golfe du Lion, de leurs contacts, de leurs difficultés et de leurs avenir respectifs doit passer par une typologie, ne serait-ce que dans les grandes lignes. Pour cela, je partirai d'un extrait des *Foutralados de Minjocebos* de Charles Mouly (1996), qui recourt ici à ce qu'on pourrait appeler le

²⁸ Val d'Aoste, Trentin/Haut-Adige, Frioul/Vénétie Julienne, Sardaigne, Sicile.

²⁹ Ce texte et les précédents sont issus du site <http://www.tlfg.ulaval.ca/AXL/europe> (Jacques Leclerc, 2006).

³⁰ Notamment « catalan du nord » ou, par (grande) simplification, roussillonnais ; et catalan tantôt qualifié de central et tantôt d'oriental (Barcelone et Généralité).

³¹ Cette dernière sous deux grandes formes régionales qui lui sont habituellement reconnues : languedocien et provençal.

³² Le bloc valencien tend sous nos yeux à se détacher du groupe catalan, phénomène que l'on rapprochera par exemple de la scission provençal/languedocien.

languedocien moyen, compréhensible et récupérable autant dans l’Aude et l’Hérault que dans le Lot ou le Gard³³.

La version originale est suivie dans l’ordre de versions en languedocien standardisé (occitan standard), en provençal et en catalan, puis des traductions en français et en castillan³⁴.

Version originale (texte 1)

La vido es taloment plasento dins las grandos vilos empudicinados, plenos de bruch e de rebouge, que forço vilatous raivon d'anar viure a la campanho. Per poudè respirar de boun aire, estre tranquilles, poudè anar e venir sans riscar de mountar sus artelhs de qualqu'un a cado pas. Alabes per se passar aquelo enveja cercon a croumpar³⁵ de vièlhs oustals, amagats dins lous bosques. E mai soun vièlhs, mai soun luènh de tout, mai soun countents.

Version occitane, ou languedocien standardisé (texte 2) :

La vida es tament plasenta dins las grandas vilas empudisinadas, plenas de bruch e de reboge, que força vilandresses somian d'anar viure a la campanha. Per poder respirar de bon aire, estar tranquils, poder anar e venir sens riscar de montar sus los artelhs de qualqu'un a cada pas. Alavetz per se passar l'enveja cercon a comprar de vièlhs ostals, amagats dins los bosques. E mai son vièlhs, mai son luènh de tot, mai son contents.

Version provençale (texte 3)

La vido es talamen plasènto dins lei gràndei vilo empouionado, pleno de bru e de chafaret, que fouaço gènt de la vilo pantaion d'ana viéure à la campagno. Pèr pousqué respira de bouon èr, èstre tranquile, pousqué camina sènso risca de trepa sus leis artèu de quaucun à cado pas. Pèr si puei satisfà 'quelo enveja, cercon de si croumpa de vièis oustau, amaga dins lei bouas. E au mai soun vièi, au mai soun lun de tout, au mai soun countènt.

Version catalane (texte 4)

La vida és tan agradable (plaent) dins les grans ciutats (viles) empudentides, plenes de soroll i de tumult, que força ciutadans somien d'anar a viure a la companya. Per a poder respirar bon aire, estar tranquils, poder anar i venir sense cap risc de pujar sobre els artells d'algu a cada pas. Llavors per passar-se aquesta enveja, procurèn comprar cases velles, amagades dins els (los)³⁶ boscos. I més són velles, més són lluny de tot, més contents estan.

Traduction française (texte 5)

La vie est tellement plaisante dans les grandes villes empuanties, pleines de bruit et de tumulte, que de nombreux citadins rêvent d'aller vivre à la campagne. Pour pouvoir respirer du bon air, être tranquilles, pouvoir aller et venir sans risquer de monter sur les orteils de quelqu'un à chaque pas. Alors pour (se) faire passer cette envie ils cherchent à acheter de vieilles maisons, cachées dans les bois. Et plus elles sont vieilles, plus elles sont loin de tout, plus ils sont contents.

³³ Ces textes, du milieu du XX^e siècle, mettent en scène les personnages de Catinou et Jacouti. Ils ont fait l’objet de différentes publications, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sous forme de chroniques parues dans la presse régionale (*La République* et *La Dépêche du Midi*), et diffusées par la radio et le théâtre.

³⁴ Seul le texte de Mouly est originel. Les autres versions sont des traductions-adaptations de mon fait, avec les conseils de quelques collègues pratiquant ces différentes langues. Ces textes ont fait l’objet d’une publication dans le numéro 4 de la revue en ligne Glottopol (Marie-Louise Moreau, 2004), ainsi que dans la revue électronique IANUA (2004-2005).

³⁵ Métathèse de [r] pour *coumprrar* ou *comprar*, également attestée en provençal.

³⁶ La forme *els* est celle du standard actuel. La forme *los* (<ILLOS) est en catalan soit une variante historiquement archaïque (Moyen Age), soit la variante propre à la Catalogne septentrionale, essentiellement en territoire français. Ce trait rapproche évidemment le catalan de France du languedocien et plus largement de la langue d’oc.

Version castillane (texte 6)

La vida es tan agradable en las grandes ciudades hediondas, llenas de ruidos y barullo, que muchos (numerosos) ciudadanos sueñan con ir a vivir al campo, para poder respirar aire puro, estar tranquilos, poder ir y venir sin correr el riesgo, a cada paso, de pisarle a uno los dedos del pie. Entonces, para quitarse las ganas, tratan de comprarse casas antiguas escondidas en los bosques. Y cuanto más viejas son y más alejadas están de todo, más contentos se encuentran.

Caractérisation rapide du languedocien

Que l'on considère la version initiale de Charles Mouly, celle du languedocien « soutenu » à travers l'occitan, celle du provençal enfin, on peut rapidement observer qu'un certain nombre de traits attestent immédiatement d'une grande homogénéité/continuité de la langue d'oc. Ce qu'on peut dire du languedocien est le plus souvent valable pour le provençal et même le catalan, ce qui paraît accréditer en même temps les points de vue de Frédéric Mistral et de Pierre Bec. Dans d'autres cas, le languedocien semble présenter des traits propres, ce qu'il est certes difficile de préciser avec un texte si court. Voici pourtant quelques uns de ces traits tantôt communs, tantôt divergents³⁷.

Typologie phonétique, syllabique et prosodique

Le catalan et la langue d'oc dans son ensemble se caractérisent par un conservatisme diachronique accusé. Nombre de formes peuvent être en effet rapprochées sans difficulté des étymons latins, établissant ainsi une continuité qui saute aux yeux dans la plupart des cas. Voir par exemple VITA > *vido* (1,3), *vida* (2,4), INVIDIA > *envejo* (1,3), *enveja* (2,4).

L'organisation syllabique reste proche encore du latin vulgaire, ce que l'on voit dans les exemples précédents. Ce trait sépare fondamentalement la langue d'oc du gallo-roman septentrional et du français, où une déperdition phonétique et syllabique a multiplié les monosyllabes (quand on part de disyllabes) ou les disyllabes (quand on part de mots de trois syllabes). On peut comparer ces mots et les équivalents français pour : *vie* (1 syll.), *plaisante* (2 syll.), *pleines* (1 syll.), *campagne* (2 syll.) etc.

Du coup, le schéma prosodique est également conservateur, avec des pénultièmes toniques fréquentes (*plásento*, *plénos*, *cado*, *campanho*). Ce trait communifie une rythmique qui rapproche évidemment de l'ensemble ibéro-roman, qui surtout tend à éloigner immédiatement du gallo-roman et du français. Comme il y a par ailleurs également des séries entières de mots accentués sur la finale (*vilatous*, *anar*, *amagats*), ce que la diachronie permet d'expliquer, il en résulte un phénomène assez régulier d'alternance qui confère aux différentes variétés d'oc et au catalan leur caractère « chantant », et qui passe évidemment dans les français régionaux de la Méditerranée française.

Différents traits actualisés dans le texte permettent en outre de broser rapidement la typologie phonétique du languedocien. On peut indiquer en bref : la réalisation [o] de la finale atone (*aquelo*, *forço*) ; la solidité des diphtongues originelles (*aire*) ; la réalisation [u] des [o] fermés, qui touche également le catalan de France : *pouder* (pour *poder*, texte 2), *boun* (pour *bon*, texte 2) ; la réalisation [β] du graphème (v), comme *alabes* (texte 1) pour *alavetz* (texte 2), *vilatous*, *vièlhs* etc., autre phénomène prolongé en ibéro-roman ; la solidité des consonnes finales qui se prononcent, contrairement au provençal : *amagats*, *countents* (texte 1), *amaga*, *countent* (texte 3), le -r final faisant exception (*anar* [ana], *mountar* [munta]) ; la métathèse fréquente de [r], comme dans *croumpar*.

³⁷ Dans nos exemples, les voyelles toniques, lorsqu'elles sont notées, le seront au moyen d'un trait souscrit.

Structures morphosyntaxiques et signes de morbidité

Toutes les variétés que l'on compare ici rapidement sont des langues romanes. Il est donc relativement normal qu'elles partagent un patrimoine morphologique et des ordres que l'on peut ainsi qualifier de « romans ».

Surtout, on ne peut manquer d'observer un parallélisme saisissant avec l'organisation morphosyntaxique d'ensemble du français. Dans la plupart des cas en effet la segmentation du languedocien est aussi celle du français, la traduction peut se faire au mot à mot, et cette observation sera reprise un peu plus loin.

On pourrait toutefois parvenir à une singularisation du languedocien (voire de la langue d'oc et du catalan), sur la seule base de sélections diachroniques et typologiques spécifiques comme par exemple : *forço* (1), *fouaço* (3), *força* (2,4) (tous issus de *FORTIA), que le français a perdu depuis la période classique (type *force gens* = *beaucoup de gens*) ; ou *mai* (< MAGIS) plutôt que *plus*, bien que ce dernier existe aussi ; ou bien *alabes*, *alavetz* (< AD ILLAM VICEM) ou encore *aquelo* qui se retrouve en catalan et plus loin en espagnol ; comme aussi la conjugaison directe du verbe sans clitique, traits de la langue d'oc, du catalan mais aussi de l'ibéro-roman : *cercon a croumpar* = *ils cherchent à acheter*, *mai soun countents* = *plus ils sont contents*.

Il faudrait encore ajouter à cette petite liste des combinaisons monématisées et des suffixes spécifiques (*vilatous* = *vilatons*, *vilandresses*), la langue d'oc et le languedocien (comme le catalan) ayant conservé une gamme importante de suffixes, notamment expressifs ou péjoratifs.

Mais il faut bien admettre que cette typologie morphosyntaxique, même en l'affinant et en accumulant des traits particuliers, ne procure pas semble-t-il suffisamment de discrétion au languedocien. J'insiste pour la deuxième fois sur ce point car il est probable qu'il a des retombées importantes sur la survie même de la langue. Les normalisateurs de l'occitan ne s'y sont pas trompés, qui dans leurs listes morphologiques donnent bien souvent pour ne pas dire toujours la préférence à la forme la plus éloignée du français (préférant par exemple *mai* à *plus*)³⁸. Même l'emploi du partitif, qu'ignore le catalan, rapproche encore l'occitan du français (*de boun aire*, *de vièlhs oustals*).

Ce sont des traits comme ceux-là, assurément, qui fondent l'idée, régulièrement exprimée par des non-spécialistes, que cette langue peut être très proche du français³⁹ et que donc, l'on pourrait obtenir de l'occitan en traduisant segment par segment le français, en l'enveloppant dans une structure phonétique occitane, en choisissant des mots typiques, etc.

Telle quelle, cette opinion serait sans doute un peu trop simpliste. Mais en revanche le sociolinguiste doit la considérer sans mépris. Il semblerait en effet que cette difficile autonomie de l'occitan-languedocien parlé facilite le jugement établi chez une majorité de languedociens que leur langue est du *patois*, voire peut-être chez certains une sorte de « mauvais français » du Sud. Ou, corollaire, chez les défenseurs du languedocien, l'opinion qu'on ne peut lui assurer une légitimité de langue, et l'extraire de la catégorie des patois que s'il aligne des structures foncièrement différentes, et pas seulement des mots différents et des prononciations différentes ! Comme d'autre part cette langue *locale* (c'est ainsi que la voient le plus souvent ses locuteurs) n'est pour ainsi dire pas pratiquée à l'écrit, alors que le français est pour sa part la langue normée par excellence, de l'écrit et de l'école, tous les ingrédients sont parfaitement réunis pour que l'occitan-languedocien soit constamment inférieur, et de manière pratiquement insoluble.

La manière dont on parle au Languedoc illustre bien souvent cette réalité. Nombre de locuteurs par exemple ne sont pas loin de penser qu'ils savent parler occitan dès lors qu'ils

³⁸ Outre les travaux importants de Louis Alibert sur le languedocien (1935, 1966), voir aussi Josèp Salvat (1978). On trouvera à plusieurs reprises la trace de telles préférences.

³⁹ À la réserve près de la structure des mots, qui présentent un aspect rocailleux (surtout dans l'Aude et l'Ariège) évoquant effectivement une langue comme l'espagnol.

utilisent des mots « du cru » ou des mini-séquences d'allure occitane. La multiplication ces dernières années de livres par ailleurs intéressants consacrés aux « expressions occitanes » (par exemple le *Dictionnaire* de Bernard Vavassori, paru en 2002) est probablement un signe de cette difficulté rédhibitoire à affirmer la langue régionale dans l'espace public, en même temps que la preuve que la langue est de moins en moins parlée et connue. L'occitan est de plus en plus souvent une langue citée, plus justement « interjectée » dans une masse de discours en français. Dans son style d'intervention et sur son propre terrain il s'est par exemple dangereusement rapproché des langues d'immigration en extinction, notamment les langues romanes chez les ex Espagnols ou Italiens.

La Provence quant à elle n'échappe pas à ce genre de remarques, notamment ce qui concerne la proximité immédiate avec le français. Dans le numéro précédent de *La France Latine*, on peut lire différents textes de félibres rapportés par Rémi Venture (Venture, 2005). Comme cet extrait d'une lettre de Charles Galtier :

Calendau e Delavouët m'an parla dóu pres dóu Museon. Parèis qu'avès refusa de faire partido dóu « jury ». Es grandamen dóumage. Aurié ansin pou scu faire agué aquéu pres a Reboul o à l'un de naïti tres...

On remarquera la mise entre guillemets d'un mot ressenti comme non provençal sans doute, ce qui prouve semble-t-il que le scripteur a quelque part conscience de bien utiliser un provençal authentiquement provençal.

Un autre chercheur, dans ses travaux récents (Lafitte, 2005), revient en plusieurs endroits sur cette impression croissante de transferts d'une langue à l'autre (ou du moins de rapprochements suspects), notamment chez des néo-locuteurs ou des militants.

Certes toutes les productions ne se rapprochent pas forcément ainsi du français. Certes aussi l'origine commune du français (langue d'oïl globalement) et de la langue d'oc peuvent certainement contribuer à ce voisinage. Mais pour autant il ne faut absolument pas évacuer légèrement ce genre de problèmes. Nombre de langues menacées ou franchement en extinction dans le monde révèlent une comparable aspiration par la langue qui les éteint. C'est ce que rappelle par exemple Louis-Jean Calvet (Calvet, 1993) lorsqu'il écrit que le quechua « qui se plie aux lois de la syntaxe espagnole, si pur, si sauvegardé que soit son vocabulaire, est beaucoup plus en danger que l'italien ou le français, même truffés d'emprunts à l'anglais ».

Lexique

L'autonomie que la morphosyntaxe n'affirmerait donc pas suffisamment, est assurée en grosse partie par le lexique (combiné bien entendu aux prononciations locales)⁴⁰.

On peut observer de nombreuses unités proprement languedociennes, parfois occitano-catalanes : *empudicinados*, *rebouge*, *anar*, *viure*, *cado*, *alabes*, *oustals*, *amagats*, etc. Voir par exemple le verbe *amagar* (du gothique MAGAN) ou bien *oustal* (du latin HOSPITALEM), régionaux et discrets⁴¹, notamment face au français.

Mais, à côté de ces mots dotés d'un véritable pedigree occitano-roman (dans la terminologie de Pierre Bec), beaucoup d'autres (*taloment*, *grandos*, *plenos* etc.) rappellent aussi que le français n'est jamais bien loin, même si le mot présente bien un gabarit occitan-languedocien. Parfois même, on semble en présence d'un véritable transfert à partir du français : ainsi *raivon* au lieu de *somian* (texte 2).

⁴⁰ Comme je l'ai ailleurs souligné (Manzano, 2006), ce secteur de la langue est tout à fait ambivalent car c'est par lui que se mesure l'enracinement régional, mais c'est aussi par lui que l'on passe « avec armes et bagages » au français.

⁴¹ Je me réfère bien sûr ici à la propriété linguistique structurale de « discrétion ».

Le français n'est pas seul en cause dans cet écartèlement de la langue d'oc. Il y a aussi les références inévitables au Sud, espagnol et catalan. Voir par exemple *aquelo* (texte 1), *aquela* (texte 2) face à esp. *aquella*, ou *croumpar* (texte 1), *comprar* (texte 2) face à esp. *comprar*. Cette fois, c'est à Racine qu'on pense, à travers ses propos déjà cités dans le volet précédent : « je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien ».

Catalan

Le catalan peut être sommairement caractérisé par rapport à la langue d'oc et au languedocien en particulier. Voici quelques traits saillants du catalan standard, sachant que le catalan de France développe par ailleurs différents traits qui le rapprochent ici et là du languedocien.

- Réalisation [ɔ] du –a final atone, réalisé [o] en languedocien, type [βidɔ].
- Conservation du [u] latin, type *tumult* [tumult], contre [y] en lang. : *sus* [syz].
- Chute du -z- intervocalique issu de [k] intervocalique : type PLACENT(A) > *plaent*, contre *plasento* en languedocien.
- Structure syntaxique des pronominaux inversée par rapport au languedocien, rapprochant de l'ibéro-roman, type *passar-se*, où la langue d'oc développe un ordre de type gallo-roman : *se passar*. La précession (occitane) du pronom est également normale en Catalogne française.
- Spécialisations morpho-syntaxiques partagées avec l'ibéro-roman : *algu* (< *ALIQUUNU, esp. *alguno*, port. *alguem*), où la langue d'oc cadre plutôt avec le gallo-roman et le français (*qualqu'un*, *quacun*).
- Choix lexicaux partagés avec l'ibéro-roman : *ciutat* (< CIVITATE, esp. *ciudad*, port. *cidade*), *casa* (< CASA, cf. esp. *casa*, port. *casa*), ou propres au catalan : *soroll*.

Ce que l'on a dit plus haut de l'occitan à propos de sa proximité dangereuse par rapport au français peut être retourné dans les grandes lignes, cette fois en direction du castillan.

Si l'on évoque en effet le « repoussoir » que constitue le castillan pour maints catalanophones engagés, on ne peut pas ignorer de nombreuses zones de rapprochement. Par exemple si l'on examine certains secteurs récents du lexique. Plutôt qu'un long discours je donnerai ici le bref tableau des lexies usuelles en catalan et en castillan pour le domaine de l'informatique (Freysselinard, 2002) :

Catalan	Castillan
La xarxa	La red
L'ordinador	El ordenador, la computadora
La impressora	La impresora
El teclat	El teclado
El ratolí	El ratón
La icona	El icono
Clicar, fer un clic	Hacer clic, cliquear
El disquet	El disquete
El arxiu, el fitxer	El fichero
El servidor	El servidor
El (ou) la web	El (sitio) web
L'enllaç	El enlace
El cercador	El buscador
El correu, missatge electrònic	El correo, mensaje electrónico

Je ne voudrais pas caricaturer car l'on sait bien que l'ensemble des langues romanes a dû adapter dans ce domaine professionnel des terminologies d'origine anglo-saxonne⁴². Le catalan, comme les autres, aurait donc peu de marge de manœuvre, alors qu'il montre bien sa différence notamment pour les secteurs fondamentaux du lexique originel.

D'autres arguments aussi pourraient apparaître, comme le fait que dans un pays désormais officiellement plurilingue il est bon qu'une forme de continuité « inter-langues » soit assurée puisque toutes les entreprises publiques ou privées sont maintenant entièrement dépendantes de l'informatique.

Mais quels que soient les arguments avancés, l'impression de proximité est telle que notamment des non-linguistes se demanderont certainement, sur la base d'un échantillon de ce genre, s'il y a bien encore deux langues différentes.

Dans les textes qui précèdent comme dans ce tableau, on ne peut manquer en effet de remarquer de nettes intersections entre catalan et castillan, mais on pourra aussi estimer (à nouveau) que le catalan est bien plus proche de la langue d'oc qu'il ne l'est du castillan. On ne peut résumer en quelques mots un débat très ancien en linguistique romane, nous reprendrons donc cette réflexion à une autre occasion.

On peut noter au moins que l'identité typologique du catalan (mais c'est un peu la même chose pour la langue d'oc) est constamment revisitée, rebasculée, soit vers le nord, soit vers le sud, non sans de sérieuses contradictions.

Ainsi, comme on vient de l'écrire, on peut déboucher sur un rapprochement, voire un raccordement catalan/langue d'oc. En parallèle, les élites militantes catalanes d'Espagne ont généralement construit un discours de différenciation et d'autonomisation typosociolinguistique principalement par rapport au castillan⁴³.

Mais on peut aussi observer (sous nos yeux) que différents militants catalanistes de France procèdent de leur côté au rejet ferme du Nord (occitan, langue d'oc, français, cette fois dans le même panier), en faisant différents rapprochements avec le Sud et l'ibéro-roman que n'approuveraient pas forcément d'autres militants du côté espagnol.

*

Cette section et les petits textes d'illustration montrent néanmoins que les langues d'origine du Golfe du Lion présentent une forme « d'unité dans la diversité » tout à fait frappante. Les grands mouvements d'unification tentés (Félibrige, Institut d'Estudis Occitans) sont à leur manière des réponses à cette situation de fait.

Mais en même temps, une autre caractéristique de cet ensemble est qu'il est régulièrement situé, interprété, par rapport à un Nord et par rapport à un Sud, comme si ces terres de la Méditerranée entre Golfe de Gênes et Golfe de Roses n'existaient pas pour elles-mêmes.

Alors, terres « de passage » ? Et pourquoi pas « langues de passage » ? Voici un concept qui pourrait enrichir notre connaissance des processus sociolinguistiques.

⁴² Il faut dire aussi qu'il y a trois ou quatre décennies, quand se développait l'informatique (notamment en France, pays vraiment pilote dans ce domaine) on ne s'est guère préoccupé de solutions lexicographiques intelligentes. La paresse et la légende (l'idée éculée que l'informatique est anglo-saxonne, qui a par ailleurs fait boule de neige) ont fait le reste. Puis cette difficulté des langues nationales à réagir a évidemment fait tâche d'huile sur les langues dominées.

⁴³ Dans ce cas, les rapprochements possibles avec la langue d'oc, l'occitan, ne sont pas ressentis comme dangereux puisqu'au contraire ils tendent à extraire le catalan de sa polarisation ibéro-castillane. Durant l'été 2005, une commerçante de Gérone qui m'avait demandé de quelle région de France je provenais, me fit spontanément remarquer, puisque je venais de la région de Narbonne, que nous parlions « là-bas » quasiment la même langue « qu'ici ».

Bilan

Pour amorcer le bilan, je prendrai tout d'abord le guide de quelques chiffres tirés du rapport « Legendre » il y a quelques années.

Ce tableau portait, il faut le rappeler, sur l'enseignement des langues au Cours Moyen. Il donne notamment une bonne idée de la sensibilité et de l'exposition aux langues dans notre région d'observation, au-delà même des contraintes de succès et d'examen qui sont plus pesantes dans les cycles supérieurs. Evidemment on ne peut pas trop pousser l'analyse d'un tableau de ce genre parce que les déterminations des choix et la typologie des élèves et de leurs familles nous échappent.

Nous n'avons reporté que les renseignements concernant les trois académies de la France méditerranéenne, ainsi que la ligne consacrée aux scores moyens pour la France métropolitaine.

On a fait figurer en gras les scores supérieurs à la moyenne nationale.

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais	Autres langues étrangères	Langues vivantes régionales
Aix-Marseille	6,4	90,2	-	0,9	1,5	0,04	-	1
Montpellier	11,3	77,6	0,3	8,9	0,2	-	-	1,7
Nice	7,1	82,8	-	1	8,3	-	-	0,8
<i>France métropolitaine</i>	19,1	76	0,05	1,9	1,1	0,1	0,2	1,5

Le plus frappant est la prépondérance de l'exposition à l'anglais, fortement souhaitée par les parents d'élèves : c'est d'ailleurs la seule langue ainsi plébiscitée puisque les scores observés sont dans les trois cas supérieurs à la moyenne nationale. On aurait pu imaginer spontanément un engouement dirigé vers les langues romanes des deux pays voisins : Espagne et Italie. Ce n'est pas vraiment le cas, bien qu'on remarque un sursaut significatif en faveur de l'espagnol en Languedoc-Roussillon et de l'italien dans l'académie de Nice. De ces deux langues romanes c'est l'italien qui paraît le moins mal loti, avec un dépassement certes faible mais significatif dans l'ensemble PACA. Toutefois, malgré cette réserve, ces données traduisent bien deux attractions traditionnelles : vers le sud et l'ibéro-roman (à l'ouest du Rhône), vers l'Italie à l'est.

Une langue romane très peu enseignée en France (le portugais) se fait enfin une infime petite place en Languedoc-Roussillon⁴⁴.

Mais dans l'ensemble, toutes ces langues romanes apparaissent dominées par l'anglais, comme on l'a vu, mais également par l'allemand qui, bien que très inférieur à sa moyenne nationale, surpasse dans la région méditerranéenne l'espagnol et l'italien confondus. Faut-il y voir d'une manière ou d'une autre un effet de la descente progressive du Nord de l'Europe ? Probablement pas, sauf à connaître le détail des familles qui font ces choix. Mais en revanche cela pourrait au moins traduire une perception très favorable des langues septentrionales, réputées langues de l'économie, de l'avenir etc. Une autre étape que nous n'avons fait qu'évoquer plus haut comme simple hypothèse, pourrait être la rencontre à terme plus ou moins long entre cette demande liée à la « représentation » du marché européen et la descente effective de communautés germaniques et anglo-saxonnes.

Reste l'arabe et les langues d'origine. Les données parlent d'elles-mêmes. La diglossie très vive qui affecte l'arabe est-elle la cause du désintérêt (l'arabe de l'enseignement n'a pas grand chose à voir avec la langue de la famille) ? S'agit-il éventuellement (au moins pour les

⁴⁴ L'immigration portugaise, à laquelle on ne peut manquer de penser, n'est pas une tradition dans cette région. Il est d'ailleurs à remarquer que l'INSEE (Audric, 2006) fait effectivement état dans cette région d'une immigration portugaise relativement récente.

communautés immigrées⁴⁵) d'une sorte de « mépris de soi » bien connu en sociolinguistique⁴⁶ ? S'agit-il enfin de la preuve d'une intégration en cours très active ? Probablement y a-t-il un peu de tout cela.

Quant aux langues d'origines, ici qualifiées de langues « vivantes » régionales, les données sont claires. On est loin, très loin, des 49% pour la Corse ou même des 11% pour l'académie de Bordeaux (où le basque fait sans doute remonter l'intérêt). Certes l'académie de Montpellier (avec occitan et catalan) fait un peu mieux que la moyenne nationale, mais cette dernière est atterrante et il faut bien voir qu'on a probablement ici la traduction d'un cap très grave dans la survie possible des langues d'origine. Car il faut rapprocher cette désaffection par rapport aux langues régionales de l'Ecole et la régression continue des locuteurs sur le terrain, dont nous avons un peu traité plus haut et sur le détail de laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro. Pour l'instant, tout cela n'annonce rien de bon.

*

Tout ce qui précède semble indiquer que le paysage sociolinguistique de la France méditerranéenne nous paraît se trouver dans une phase nettement sensible et critique de son évolution. Nous reviendrons ultérieurement sur les rouages sociaux et culturels du recul des langues d'origine, abordé toutefois partiellement dans ce volet et dans le précédent. On procédera pour conclure à quelques observations synthétiques et prospectives.

- 1) Une première observation d'ensemble est qu'on a vraisemblablement tort de restreindre la question des langues et identités dans l'espace observé à l'observation focale de quelques langues : la langue d'oc, le catalan, le français etc. Ce sont les paires signalées dès le début de la contribution, dont l'un des travers majeurs est d'empêcher de prendre en compte le reste du système sociolinguistique. Il ne s'agit pas de nier l'histoire profonde de la relation éminemment tendue entre français et langues d'origine, mais de comprendre que ce contact multiséculaire est, depuis un moment déjà, dépassé par différents mouvements en cours qui installent et préparent d'autres types de contacts, lesquels ont ou peuvent avoir à relativement court terme un impact sur le français et surtout les langues d'origines. La Méditerranée française n'est plus ce qu'elle était à l'époque du Félibrige, pas plus ce qu'elle était dans les années 1970-80 à l'époque de la diffusion du modèle occitan.
- 2) La prise en compte de la totalité du système impose en effet de voir que l'environnement écolinguistique du Golfe du Lion et de la France méditerranéenne a profondément changé, notamment durant la dernière partie du XX^e siècle. Peu à peu des communautés immigrées se sont installées, épaissies, et dans le même temps la plupart des études linguistiques publiques les ignorent véritablement en tant que groupes, sauf à les considérer indirectement, d'un point de vue structural et mécanique, dans leur logique même d'intégration (Giacomi, Stoffel, Véronique, 2000). De même, le regard que l'on porte sur ces ensembles se dirige préférentiellement vers les jeunes qu'ils produisent et les processus sociolinguistiques propres d'intégration/différenciation de ces parlars urbains des jeunes (Bulot, 2004 ; Trimaille, 2004). Mais au bout du compte, ce qui reste fort mal connu, ce sont les mécaniques propres de reproduction linguistique et identitaire de l'ensemble de ces

⁴⁵ Ne perdons pas de vue que l'arabe soutenu intéresse vivement une partie du public scolaire francophone natif. Dans ce cas, les déterminations ont peu de chances d'être les mêmes que pour les familles issues de l'immigration.

⁴⁶ L'étude de l'arabe scolaire risquant d'aggraver la rupture entre les jeunes et leurs parents, lesquels parlent en général un arabe très populaire et dialectal, de plus largement périmé quand l'immigration de la famille est ancienne (Caubet, 2003).

groupes, puisque finalement les « jeunes » n'en constituent que la périphérie la plus exposée à la francisation.

- 3) Il est à remarquer qu'en dépit de certaines jonctions culturelles et festives (musique populaire notamment⁴⁷), les communautés immigrées et les communautés de langues d'origine ne se sont pas rencontrées. D'où cette idée que nous avons profilée qu'il s'agit désormais de communautés de vernaculaires et d'identités sociales en quelque sorte parallèles et sans secours mutuels face à une francisation toujours galopante. Il est évident aussi que les communautés immigrées ne s'intégrant progressivement que par la langue française, le processus ne fait que renforcer la marginalisation des langues d'origine et, du même coup la puissance assimilatrice du français.
- 4) Enfin, à côté des communautés maghrébines ou gitanes (assurément les moins connues) du Golfe du Lion et de la Méditerranée française, se précisent d'année en année de nouvelles immigrations, d'origine européenne et nordique. On manque évidemment de recul pour apprécier leurs impacts éventuels sur le paysage global. Mais on ne peut manquer d'émettre l'hypothèse que ces forces pourraient éprouver la fonction véhiculaire du français et des autres langues romanes nationales de la région, tout en reléguant probablement toujours plus les langues d'origine dans une sorte de ghetto historique et identitaire de la Méditerranée française.
- 5) Dans ce cadre très mobile des contacts de langues au sein des régions méditerranéennes françaises, la place des langues d'origine semble se réduire dans des proportions inquiétantes. Se dirige-t-on effectivement vers une ou des langues reliques, sortes de langues de l'identité profonde, initiale, de la région ? Nous reviendrons plus en détail sur ces questions, mais il y a fort à parier que pour espérer voir se profiler quelques solutions en faveur des langues d'origine il faudra à coup sûr que leurs locuteurs, leurs écrivains, leurs promoteurs et leurs défenseurs se placent résolument dans une perspective systémique et dynamique. Toute autre voie semble par avance condamnée.

Travaux et ouvrages cités

Alibert, Louis [ou Loïs] (1935), *Gramatica Occitana segons los parlars lengadocians*. Toulouse : Société d'Etudes Occitanes.

Alibert, Louis (1966), *Dictionnaire Occitan-Français d'après les parlers languedociens*. Toulouse : Institut d'Etudes Occitanes.

Audric, Sophie (2006), « Origine des immigrés arrivés en languedoc-Roussillon depuis 1990 : d'abord l'Europe du Nord ». Repères Synthèse n° 1. Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon.

Bec, Pierre (1973), *La langue occitane*. Paris : Presses Universitaires de France (1^e éd. 1963).

Borrel, Catherine (2006), « Enquêtes annuelles de recensement 2004-2005 ». INSEE Première n° 1098.

⁴⁷ Des groupes comme les *Fabulous Troubadours* (entre Toulouse et Languedoc) ou *Massilia Sound System* ou ont été il y a quelques années les initiateurs de ce genre de passerelles. Voir aussi [Gasquet-Cyrus, 2001]

- Bulot Th., Bauvois C., Blanchet Ph. (2001), *Sociolinguistique urbaine*. Cahiers de Sociolinguistique n° 6. Presses Universitaires de Rennes.
- Bulot, Thierry (2004), *Les parlers jeunes*. Cahiers de Sociolinguistique n° 9. Presses Universitaires de Rennes.
- Bulot Th., Fillol V., Moïse Cl. (2006), *Langues régionales*. Revue Marges Linguistiques, n° 10.
- Calvet, Louis-Jean (1993), *L'Europe et ses langues*. Plon.
- Caubet, Dominique (2003), « L'arabe maghrébin ». Dans Cerquiglini (2003).
- Cerquiglini, Bernard (2003), *Les langues de France*. Presses Universitaires de France.
- Dalbera, Jean-Philippe (2003), « Les îlots liguriens de France ». Dans Cerquiglini (2003).
- Freysselinaud, Eric (2002), *Grammaire et vocabulaire du catalan*. Editions OPHRYS.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2001), « Etude sociolinguistique d'un quartier : le provençal ("occitan") à la Plaine (Marseille) ». Dans Bulot, Bauvois, Blanchet (2001).
- Giacomi A., Stoffel H., Véronique D. (2000), *Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille*. Publications de l'Université de Provence.
- Lafitte, Jean (2005), *Situation sociolinguistique et écriture du gascon d'aujourd'hui*. Thèse de Doctorat inédite, sous la direction de Philippe Blanchet. Université Rennes 2.
- Legendre (rapport dit Legendre, 2003), *Rapport sur l'enseignement des langues étrangères en France*. Publications du Sénat, Paris.
- Leclerc, Jacques (2006), « Espagne », « Italie », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval. Mises à jour d'août et septembre 2006.
- Manzano, Francis (1996), « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord ». Revue Langage et Société, n° 75.
- Manzano, Francis (2004-a), « Situation and use of Occitan in Languedoc ». Dans *The sociolinguistics of southern "occitan" France revisited*. International Journal of Sociology of language.
- Manzano, Francis (2004-b), « Pratiques et représentations linguistiques à la marge sud du territoire français (Languedoc, Roussillon) ». Dans Moreau (2004).
- Manzano, Francis (2005), « Langues et identités du Golfe du lion et de la France méditerranéenne ». La France latine, n° 141.
- Manzano, Francis (2006), « Les langues régionales de France sont-elles égales dans le recul ? Eléments de réflexion et de programmation pour une approche anthropologique et systémique des langues de France ». Dans Bulot, Fillol, Moïse (2006).

Melliani, Fabienne (2000), *La langue du quartier*. Editions L'Harmattan.

Melliani, Fabienne (2001), « Subculture et territorialité urbaines en banlieue rouennaise ». Dans Bulot, Bauvois, Blanchet (2001).

Moreau, Marie-Louise (2004), *Langues de frontières et frontières de langues*. Revue électronique Glottopol, Rouen.

Mouly, Charles (1996), *Catinou et Jacouti : Foutralados de Minjacebos*. Portet-sur-Garonne : Loubatières, collection « Poche ».

Salvat, Josèp (1978), *Gramatica occitana*. Toulouse : Collège d'Occitanie.

Toso, Fiorenzo (2005), « Il dialetto figun della Provenza ». Revue La France Latine.

Trimaille, Cyril (2004), « Etudes de parlers de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux. ». Dans Bulot, 2004.

Vavassori, Bernard (2002), *Dictionnaire des mots et expressions de la langue française parlée dans le Sud-Ouest, et de leurs rapprochements avec l'occitan, le catalan, l'espagnol, l'italien et l'argot méridional*. Portet-sur-Garonne : Loubatières.

Venture, Remi (2005), « Le prix Mistral. Un jalon dans l'histoire littéraire et identitaire de la Provence ». La France Latine, n° 141.